Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.02.13 09:33:02 +01'00'

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le 13/02/2026
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q4-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MARDI 10 FÉVRIER 2026 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DAJS/10-02-2026/Q4

Date de convocation : 4 février 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme VERNET-DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :
Mme BERANGER Agnès : procuration à M. BALEDENT Matthieu
Mme RICHOMME Liliane : procuration à M. BONIFACE Didier
Mme PRUVOT Brigitte : procuration à M. DECALION Ismaël

Membre absent :

Est désigné secrétaire de séance : Mme VERNET-DEMARQUE Ophélie

---

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ÉCOLE GASTON BRICOUT WALINCOURT-SELVIGNY – APPROBATION

Madame Ophélie VERNET-DEMARQUE, Conseillère Municipale, expose :

L'école Gaston BRICOUT située à Walincourt-Selvigny souhaite organiser du 30 mai au 5 juin 2026 une classe découverte à Blois avec les élèves d'U.L.I.S (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

Ce projet a pour objectif de découvrir un patrimoine, de renforcer la cohésion de groupe et de développer les compétences écrites et orales.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q4-DE

Un élève Caudrésien est concerné par ce voyage. Cet élève est scolarisé dans cet établissement en raison de l'absence de place dans l'U.L.I.S de Paul Bert à Caudry et a été affecté par l'Inspecteur de la circonscription dans cette école.

Le coût de ce projet est estimé à environ 500 € par enfant.

Madame VERNET-DEMARQUE propose au Conseil Municipal l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 100 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Ophélie VERNET-DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
12 FEV. 2026

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL100226_Q4**
Objet :	**Subvention exceptionnelle ? École Gaston Bricout Walincourt-Selvigny ? Approbation**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-10 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215901398-20260210-DEL100226_Q4-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	908 o
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : DEL100226_Q4.pdf Nom métier : 99_SE-059-215901398-20260210-DEL100226_Q4-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	639.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 février 2026 à 16h19min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 février 2026 à 16h20min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 février 2026 à 16h28min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 février 2026 à 16h29min15s	Reçu par le MI le 2026-02-12